

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

8 décembre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4709)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 396

présenté par  
M. Saint-Martin

-----

**ARTICLE 29 R**

I. – À la première phrase de l’alinéa 14, substituer aux mots :

« incluant les charges sociales »,

les mots :

« charges sociales incluses ».

II. – En conséquence, procéder à la même substitution aux premières phrases des alinéas 23 et 30.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.